

**INSTITUT DE
FORMATION POUR
L'AFRIQUE (IFA)**



APPENDICE III

**Description des cours prévus
Pour l'exercice 2022⁵**



⁵ Période du 1^{er} mai au 30 avril 2022

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

<p>Dispensé (exercice 2021) :</p> <p>15–19 juin. 2020 - projet pilote (anglais)</p>	<p>Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.</p>
<p>29 juin – 1^{er} juil. 2020 - projet pilote (français)</p>	<p>Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne « Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx) ».</p>
<p>22 févr. – 5 mars. 2021 (anglais/français)</p>	<p>Description du cours : Ce cours en présentiel, animé par l'Institut pour le développement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Ce cours permet aux participants de comprendre : i) les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; ii) la gestion de la politique budgétaire ; iii) la coordination de la politique macroéconomique ; et iv) la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.</p>
<p>Prévu (exercice 2022) :</p> <p>4-15 oct. 2021</p>	<p>Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité ; ii) concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles ; iii) définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base ; iv) concevoir des politiques visant à promouvoir une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.</p>
<p>Langue :</p> <p>anglais/français/portugais</p>	

Projections relatives aux trajectoires de dette publique et de rééquilibrage budgétaire

<p>Dispensé (exercice 2021) :</p> <p>13–17 juil. 2020</p>	<p>Public visé : Fonctionnaires de la Banque africaine de développement.</p>
<p>28 sept. – 2 oct. 2020</p>	<p>Qualifications requises : Il est fortement recommandé que les participants aient quelques connaissances en économie et des notions de base du logiciel Excel. Il est essentiel que les participants aient accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome, du logiciel Excel et d'une connexion Internet fiable (idéalement avec un débit de données d'au moins 5 Mbps).</p>
<p>Prévu (exercice 2022) :</p> <p>non proposé</p>	<p>Description du cours : À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de : i) calculer la dynamique de la dette publique (c'est-à-dire l'évolution de la dette publique dans le temps) dans le cadre d'un scénario de référence et d'autres scénarios ; ii) repérer les principaux facteurs de variation de la dette publique ; et iii) calculer et déterminer les mesures d'ajustement budgétaire permettant d'atteindre un objectif de dette publique.</p>
<p>Langue :</p> <p>anglais/français</p>	<p>Objectifs : L'objectif général de ce cours en ligne est de comprendre comment il est prévu que la dette publique évolue dans le temps et de déterminer les voies d'ajustement budgétaire permettant d'atteindre un objectif de dette publique.</p>

Diagnostics macroéconomiques

Dispensé (exercice 2021) :

21 sept. 2 oct. 2020 (anglais /français)

Prévu (exercice 2022) :

3–14 mai. 2021

17–28 mai. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne « Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x) » ou le cours en ligne « Diagnostics macroéconomiques (MDSx) ».

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est conçu pour renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie, l'orientation de la politique budgétaire et monétaire, la stabilité financière, les désalignements du taux de change, les facteurs de vulnérabilité dans les différents secteurs et les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure. Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques ; ii) évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur ; iii) évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier ; iv) évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure ; v) mettre en évidence d'éventuels risques extérieurs/intérieurs ou facteurs de vulnérabilité pour la croissance économique ; et vi) définir des mesures pour y remédier.

Programmation et politiques financières

Dispensé (exercice 2021) :

5–16 oct. 2020
(anglais/portugais)

Prévu (exercice 2022) :

28 juin – 9 juil. 2020

Langue :

anglais/français

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie et du Plan ou des banques centrales qui offrent des conseils sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières ou aident à les appliquer.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours en ligne sur la programmation et les politiques financières (PPF.1x et PPF.2x) avant de s'inscrire à ce cours. Les conditions à remplir peuvent cependant varier selon la version régionale du cours PPF proposé.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, permet d'expliquer comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations sur le plan de la comptabilité et du comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel ; ii) établir des projections économiques cohérentes sur un an en supposant que les politiques menées ne changent pas ; iii) déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et définir les mesures à prendre pour y faire face ; iv) élaborer un scénario d'adaptation en tenant compte de ces mesures et de leurs répercussions macroéconomiques ; v) définir d'autres objectifs et mesures au-delà de l'horizon d'un an qui pourront être intégrés dans un cadre à moyen terme.

Problématique économique de l'intégration régionale

Dispensé (exercice 2021) :

12–16 oct. 2020 (anglais)

19–23 oct. 2020 (français)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres ministères et organismes intéressés de pays signataires d'accords d'intégration régionale ou de pays qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

Prévu (exercice 2022) :

7-18 juin. 2021

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Langue :

anglais/français/portugais

Description du cours : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. À partir d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions, le cours porte sur les conditions de l'intégration économique et monétaire, l'intégration commerciale, financière et monétaire, les coûts et avantages du processus d'intégration, et les aspects de l'intégration liés à l'économie politique. Les ateliers visent à approfondir les connaissances d'aspects particuliers pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations et sont tenus de présenter leurs conclusions à l'occasion de brefs exposés.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les différents types d'intégration et de coopération régionale, ainsi que la dynamique du processus d'intégration ; ii) analyser les coûts et avantages de divers modèles d'intégration pour leur pays ; iii) mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques au cours de la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence ultérieure ; et iv) faire la synthèse des arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

Outils d'estimation des effets de la COVID-19 sur les revenus et les inégalités

Dispensé (exercice 2021) :

19-23 oct. 2020

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Langue :

anglais/français

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères des Finances, des banques centrales et d'autres organismes publics intéressés.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, permettra aux participants de se familiariser avec trois outils de pointe utilisés ou développés au FMI et vise à renforcer la capacité des fonctionnaires des pays d'Afrique subsaharienne à évaluer : i) les effets de la COVID-19 sur la production et la distribution des revenus ; et iii) l'efficacité des mesures visant à atténuer ces effets.

Objectifs : Le cours, élaboré pour répondre aux demandes exprimées par les autorités nationales, vise à : i) offrir un éventail d'outils utiles pour évaluer les répercussions de la crise actuelle et favoriser la compréhension des méthodes utilisées par le FMI et d'autres organismes pour procéder à cette évaluation ; ii) favoriser la collaboration entre les autorités nationales et les équipes du FMI en ce qui concerne les évaluations macroéconomiques et distributives ; et iii) encourager l'apprentissage technique entre pairs sur les différentes méthodes d'évaluation et encourager la collaboration entre les pays membres de l'IFA.

Cadres budgétaires

Dispensé (exercice 2021) :

26 oct. – 6 nov. 2020 (anglais /français)

Prévu (exercice 2022) :

26 juil. – 6 août. 2020

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du Plan ou des Finances, du Trésor, des banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours « Programmation et politiques financières (FPP) » et « Analyse des politiques budgétaires (FPA) » avant de s'inscrire à ce cours. Étant donné que de nombreux ateliers exigent l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par un passage en revue du rôle de l'État et des objectifs de la politique budgétaire, revient sur les outils et méthodes macrobudgétaires essentiels, et définit le cadre budgétaire d'un pays comme un ensemble d'institutions chargées de l'élaboration et de la conduite de la politique budgétaire. Le cours met en évidence combien il est important de disposer de données de qualité et d'assurer la transparence et la responsabilité, de sorte que les autorités rendent compte de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et long terme. Il se termine par des exposés thématiques des participants.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) décrire les institutions récemment créées pour améliorer l'efficacité de la politique budgétaire ; ii) évaluer de manière critique la qualité des données utilisées pour l'élaboration de la politique budgétaire ; iii) définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays ; iv) utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires obtenus au cours de l'exercice ; et v) contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en assurant la viabilité des finances publiques.

Politiques du secteur financier

Dispensé (exercice 2021) :

9–20 nov. 2020 (anglais /français)

Prévu (exercice 2022) :

19-30 juil. 2021

21 févr. – 4 mars. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro- ou macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base de l'économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir préalablement suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) et d'avoir une connaissance pratique d'Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel et entre ces secteurs. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro- et macroprudentielles. Ils abordent également les phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les politiques visant à faire face aux situations de grande difficulté. Il se présente sous la forme d'exposés, d'études de cas et d'ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'évaluer leurs résultats prévus ou fortuits et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dont l'évaluation des risques est le thème central.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux ; ii) analyser les politiques micro- et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les conséquences fortuites éventuelles ; iii) recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et signaler des problèmes précis de mise en œuvre ; iv) évaluer l'efficacité des politiques micro- et macroprudentielles.

Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique subsaharienne

Dispensé (exercice 2021) :

16–20 nov. 2020

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Cadres qualifiés de niveau intermédiaire à supérieur ayant plusieurs années d'expérience dans l'élaboration de politiques ou dans la lutte contre la vulnérabilité à la corruption dans le cycle de gestion des finances publiques.

Description et objectifs du cours : La formation présente une feuille de route détaillée permettant de repérer et traiter les facteurs de vulnérabilité à la corruption dans le cycle de la gestion des finances publiques (y compris les systèmes et les processus de gestion des recettes et des dépenses), ainsi que des indicateurs et des signaux d'alarme pour alerter les décideurs et les organismes de surveillance des difficultés et des faiblesses éventuelles, et les répercussions de cette vulnérabilité sur le plan macrobudgétaire. Le cours comprend des études de cas concernant l'Afrique subsaharienne et présente des propositions de réformes. En particulier, il vise à favoriser une meilleure compréhension des instruments juridiques, des mécanismes et des stratégies qui doivent être mis en place pour prévenir les actes de corruption et en poursuivre les auteurs. Les participants apprendront pourquoi il faut appliquer rigoureusement le principe de l'état de droit et étudieront les liens entre ce principe et la corruption. Enfin, la formation donne un aperçu des mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux afin de soutenir la détection, la localisation, la confiscation et la restitution, le cas échéant, du produit de la corruption, et traite des mécanismes de coopération internationale conçus pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites.

Examen de la situation économique par les pairs dans la SADC pour 2020/2021 (cours de remise à niveau)

Dispensé (exercice 2021) :

1-3 déc. 2020

Prévu (exercice 2022) :

25-28 oct. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Hauts fonctionnaires qui effectueront des examens par les pairs de la politique économique menée par d'autres pays de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et principaux homologues du pays faisant l'objet de l'examen.

Description et objectifs du cours : L'atelier s'inscrivait dans le contexte du suivi et du contrôle par les pairs prévus dans le programme de convergence macroéconomique de la SADC. Il est le fruit d'une collaboration entre le bureau du représentant résident du FMI, la Banque de réserve d'Afrique du Sud (SARB) et le secrétariat de la SADC. L'objectif est de réfléchir à la méthode de surveillance employée par les services du FMI au cours des réunions d'examen, en mettant l'accent sur un sujet particulier chaque année. Les participants se familiarisent avec les principaux outils et cadres analytiques utilisés par les économistes du FMI dans le cadre de leurs activités de surveillance.

Budgétisation favorable à l'égalité des sexes

Dispensé (exercice 2021) :

11–19 janv. 2021

Prévu (exercice 2022) :

A définir

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur d'organismes associés à un établissement du budget favorable à l'égalité des sexes, tels que les ministères des Finances, les services de coordination de la politique en faveur de l'égalité femmes-hommes, les ministères de la Femme et des ministères d'exécution.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme dans une discipline liée à la finance. Il sera utile pour les participants d'avoir une certaine connaissance des notions ou de la pratique de la budgétisation favorable à l'égalité des sexes, mais ce n'est pas obligatoire.

Des connaissances élémentaires en économie ou en gestion des finances publiques constituent un avantage.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants comprendront mieux : i) les pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes et leur intégration dans le cycle de gestion des finances publiques ; ii) les innovations en matière de budgétisation favorable à l'égalité des sexes et les difficultés rencontrées, notamment dans le cadre de la riposte à la COVID-19 ; iii) la manière dont la politique et l'administration en matière de dépenses et de recettes peuvent conduire à de meilleurs résultats sur le plan de l'égalité femmes-hommes ; iv) la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes ; et v) l'assistance technique ciblée pouvant être apportée au niveau national.

Viabilité des finances publiques

Dispensé (exercice 2021) :

18–29 janv. 2021 (anglais /français)

Prévu (exercice 2022) :

25 oct. – 5 nov. 2020

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur ayant des connaissances moyennes des questions budgétaires, souhaitant comprendre et appliquer une analyse de viabilité budgétaire et en cerner les liens avec le contexte macrobudgétaire national.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et savoir utiliser des tableurs.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, permet d'étudier la viabilité budgétaire comme condition essentielle à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive et pérenne. Il offre une vue d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. Il traite en outre des tensions budgétaires à long terme et des risques pour les finances publiques, ainsi que des indicateurs d'alerte précoce utilisés par le FMI et des stratégies de gestion de la dette. Une attention particulière est accordée aux crises budgétaires et aux ajustements qui s'ensuivent.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer pourquoi la viabilité budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et une croissance durable ; ii) appliquer des notions, des définitions et des techniques efficaces pour l'analyse de la viabilité budgétaire ; iii) repérer les facteurs de vulnérabilité budgétaire en faisant la distinction entre risques à court terme et tensions à long terme ; iv) analyser des situations de crise et d'ajustement budgétaire ; v) faire la distinction entre les divers cadres d'analyse de viabilité de la dette (AVD) ; vi) effectuer l'AVD d'un pays ayant accès aux marchés financiers ou d'un pays à faible revenu.

Viabilité de la dette et restructuration de la dette

Dispensé (exercice 2021) :

25-28 janv. 2021

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et d'autres organismes publics intéressés.

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en droit, sciences économiques ou finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est recommandé aux candidats d'installer les logiciels nécessaires avant le début du cours afin de pouvoir participer aux exercices pratiques.

Langue :

anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, dispensé par des économistes et des juristes du département juridique, du département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, du département des marchés monétaires et de capitaux, et de l'Institut pour le développement des capacités, donne des orientations sur l'évaluation de la viabilité de la dette et l'atténuation des risques liés à la dette, ainsi qu'un aperçu du processus de restructuration de la dette souveraine, y compris le rôle et les politiques du FMI. Il comprend également des exposés de responsables de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) de la Banque africaine de développement et des services d'assistance technique de la Banque mondiale sur le soutien aux pays qui s'engagent dans la restructuration de leur dette souveraine. Le cours encourage l'apprentissage par les pairs.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants devraient être en mesure de comprendre et d'appliquer (le cas échéant) : i) les outils d'analyse de la viabilité de la dette ; ii) les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette souveraine ; iii) les principes et dispositifs de restructuration de la dette souveraine, y compris les expériences passées des pays ; et iv) le rôle et le mandat du FMI en matière de restructuration de la dette souveraine.

Croissance inclusive

Dispensé (exercice 2021) :

8–12 févr. 2021
anglais/français

Prévu (exercice 2022) :

28 mar. – 8 avril. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les notions de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Des exposés initient les participants aux notions élémentaires de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces notions et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités ; ii) analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, l'égalité et la réduction de la pauvreté ; iii) mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité ; et iv) élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur propre pays.

Surveillance du secteur financier

Dispensé (exercice 2021) :

8–12 févr. 2021 (anglais)

15–19 févr. 2021 (français)

Prévu (exercice 2022) :

27 sept. – 8 oct. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire chargés de la surveillance du secteur financier, en particulier dans les banques centrales, les organismes de réglementation financière et d'autres organismes intervenant dans la surveillance macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, de préférence au niveau maîtrise, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx). Étant donné que de nombreux ateliers exigent l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important de savoir utiliser ce logiciel.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux notions et aux outils essentiels utilisés pour repérer et évaluer les facteurs de vulnérabilité et les sources de dynamisme du secteur financier. Les supports du cours constituent un outil de base pour évaluer les risques du secteur financier et les mesurer par rapport aux volants de fonds propres et de liquidité du secteur financier. Les travaux se concentrent sur la détection précoce des déséquilibres macrofinanciers induits et l'analyse de la transmission des difficultés financières entre les institutions, les marchés et les secteurs de l'économie, en vue de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des exposés et des ateliers pratiques permettent aux participants d'utiliser les principales techniques d'évaluation des risques.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) mesurer les principaux risques qui pèsent sur les banques (crédit, marché, financement, etc.) et leurs volants de fonds propres et de liquidité, d'un point de vue de stabilité financière systémique ; ii) concevoir et mettre en œuvre des tests de résistance mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats ; iii) se rendre compte de l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et de leurs liens avec les banques ; iv) évaluer les liens macrofinanciers, notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle, ainsi que les éventuels mécanismes d'amplification ; v) suivre l'accumulation des risques systémiques et des facteurs de vulnérabilité liées au crédit, aux prix de l'immobilier, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances ; et vi) déterminer comment les chocs peuvent s'amplifier dans le système financier, par exemple par des spirales néfastes pour la liquidité ou une interaction négative entre les prix et l'effet de levier.

Gestion des mouvement de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques

Dispensé (exercice 2021) :

8-19 févr. 2021

Prévu (exercice 2022) :

6-17 déc. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire de banques centrales ou de ministères des Finances responsables de la politique de gestion du compte de capital. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours « Programmation et politiques financières (FPP) » ou le cours « Diagnostics macroéconomiques (MDS) ».

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Il traite des mesures qui permettent de tirer profit de l'intégration des marchés de capitaux tout en réduisant et en atténuant ses effets défavorables. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description d'autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie, il présente les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se termine par une analyse des outils de gestion du compte de capital et de leurs relations avec la réglementation financière et les interventions sur le marché des changes. Il comprend des études de cas de crises réelles pour que les participants comprennent comment les paramètres de la politique économique et le fait de ne pas détecter les facteurs de vulnérabilités et d'y remédier peuvent mener à une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils participent activement aux discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer la dynamique du compte de capital à partir de la balance des paiements d'un pays donné ; ii) repérer les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays ; iii) déterminer les difficultés qu'un pays rencontre lorsqu'il essaye de stabiliser son économie sous différents scénarios ; iv) savoir comment des mesures de politique économique peuvent influencer sur les crises du compte de capital ou les prévenir ; v) évaluer l'effet des politiques de réformes financières tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières ; vi) définir une crise du compte de capital et en évaluer les coûts connexes ; vii) proposer des mesures permettant de faire face aux crises futures, d'en réduire les coûts ou de les éviter.

Politique monétaire

Dispensé (exercice 2021) :

8-19 févr. 2021 (anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

5-16 avril. 2021 (anglais/français)

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et savoir utiliser Microsoft Excel et les applications basés sur ce logiciel. Ce cours offre une perspective générale. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir préalablement suivi quelques cours généraux de macroéconomie, tels que « Programmation et politiques financières (FPP) » ou « Diagnostics macroéconomiques (MDS) », en ligne ou en présentiel.

Prévu (exercice 2022) :

30 août – 10 sept. 2021

18–29 avril 2022

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, permet de faire un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il établit un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui initient aux notions fondamentales, puis au moyen d'ateliers pratiques. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer divers cas.

Langue :

anglais/français/portugais

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises suivant les différents régimes pour stabiliser les prix ; ii) déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle ; iii) évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et présenter les résultats à leurs pairs ; et iv) les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir élaborer un cadre de politique monétaire robuste et proposer des mesures adaptées au cadre choisi.

Indicateurs de solidité financière

Dispensé (exercice 2021) :

22-25 févr. 2021 (anglais)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Prévu (exercice 2022) :

8-11 sept. 2022

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langue :

anglais/français

Description du cours : Ce cours, organisé par le département des statistiques, initie les participants aux fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des indicateurs de solidité financière (ISF) à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il traite des aspects méthodologiques et techniques de l'établissement des ISF présentés dans le Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (Guide ISF de 2019). Le cours comprend des exposés et des ateliers sur : les secteurs institutionnels ; les bases d'établissement et les ajustements pour les ISF ; le cadre réglementaire pour les institutions de dépôt ; les principes comptables et les états financiers sectoriels pour les ISF ; les ISF fondamentaux et supplémentaires pour les institutions de dépôt, les autres sociétés financières et les autres secteurs ; la relation entre la surveillance du secteur financier et les ISF ; les liens entre l'analyse macroprudentielle et les ISF. Les exposés sont complétés par des exercices pratiques, durant lesquels les participants travaillent en groupe pour résoudre des questions pratiques liées à la classification des unités institutionnelles financières, à la définition des différentes populations déclarantes pour les ISF en fonction des bases d'établissement, au calcul des ratios de solvabilité et de liquidité des dispositifs de Bâle, à la production d'états financiers sectoriels et d'ISF pour les institutions de dépôt et à l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Le cours présente les formulaires à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF, ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) établir des ISF suivant la méthode du Guide ISF 2019, à l'aide de données sources issues des états financiers sectoriels et des formulaires de déclaration aux autorités de contrôle ; ii) calculer les ISF à partir de différentes bases d'établissement et interpréter les différents résultats obtenus ; iii) établir ou mettre à jour les métadonnées des ISF, y compris les informations concernant les principaux aspects du cadre conceptuel utilisé pour déterminer les données sources et les pratiques d'établissement des ISF ; et iv) analyser et interpréter les ISF établis pour le secteur financier et l'utilisation qui en est faite pour le contrôle du secteur financier et la conduite de la politique macroprudentielle.

Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique

Dispensé (exercice 2021) :

1–5 mars. 2021 (anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir des indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les offices de statistiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Prévu (exercice 2022) :

28 fév. – 4 mar. 2022

Langue :
anglais

Description du cours : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours traite de la détermination et de l'évaluation des indicateurs, ainsi que des techniques employées pour les combiner dans un indice global de l'activité économique permettant de suivre les tendances de l'économie. Des estimations ou indices instantanés de l'activité économique rassemblent une série d'indicateurs économiques qui permettent de donner en temps voulu une mesure globale de la tendance économique. Ces indicateurs sont une source d'informations supplémentaires utiles pour les dirigeants, car ils complètent les estimations annuelles et trimestrielles du PIB (plus exhaustives, mais généralement disponibles seulement après un certain temps), et des indicateurs mensuels et trimestriels (qui dépeignent la situation presque en temps réel, mais ne sont le reflet que d'une portion de l'économie globale). Ce cours est destiné aux personnes qui établissent ou pourraient établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales et les offices de statistiques, ainsi qu'aux personnes chargées de la collecte de données pour les indicateurs mensuels. Il est attendu des participants qu'ils établissent une liste des indicateurs mensuels et trimestriels disponibles dans leur pays et qu'ils assemblent des données. Ces indicateurs seront utilisés dans la partie atelier du cours pour établir des estimations expérimentales.

Objectifs : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer la nature des statistiques à fréquence élevée et leurs usages éventuels pour mesurer l'activité économique, ainsi que leur relation avec le système de comptabilité nationale et leur cohérence dans celui-ci ; ii) créer un cadre simple en vue d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte de données source à l'exécution de simples méthodes statistiques et techniques d'établissement d'indicateurs ; iii) Exploiter les informations utiles de courte durée contenues dans l'indice de l'activité économique en appliquant des outils analytiques, en générant des tableaux et en créant des procédures statistiques.

Statistiques monétaires et financières

Dispensé (exercice 2021) :

8–11 mars. 2021 (anglais)

Public visé : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques monétaires.**Prévu (exercice 2022) :**

13–16 déc. 2021

Qualifications requises : Les participants doivent travailler dans une banque centrale ou un organisme de réglementation financière et se consacrer à des questions liées aux bilans des institutions financières, telles que les banques centrales, les banques commerciales ou d'autres institutions de dépôt, les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement ou d'autres intermédiaires financiers. Ils doivent idéalement être titulaires d'un diplôme en économie, en statistiques ou avoir une expérience équivalente.**Langue :**

anglais/français/portugais

Description du cours : Le cours traite des principes de sectorisation économique, des caractéristiques et de la classification des instruments financiers, ainsi que de questions d'évaluation et d'autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques du secteur des institutions de dépôt, y compris la banque centrale. Les participants se familiarisent en outre avec les caractéristiques constitutives des institutions de dépôt, notamment leur rôle comme émettrices de monnaie, et avec les grands principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours prend la forme d'exposés, d'ateliers et d'études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires et financières, en particulier avec l'utilisation des états financiers pour établir les données de la série actualisée de formulaires standard de déclaration des données (1SR et 2SR) et avec l'élaboration d'une enquête sur les institutions de dépôt.**Objectifs :** Ce cours de douze heures animé pendant quatre jours par le département des statistiques du FMI est conçu pour aider les fonctionnaires à établir des statistiques monétaires et financières conformément aux meilleures pratiques internationales. Il s'appuie sur le Manuel de statistiques monétaires et financières et le Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières, qui approfondissent les définitions, classifications et principes d'évaluation servant à l'analyse macroéconomique à caractère monétaire et financier dans le cadre du Système de comptabilité nationale de 2008.

Statistiques de position transfrontalière

Dispensé (exercice 2021) :

8-12 mars. 2021

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les statistiques de position extérieure globale (PEG) ou les statistiques de dette extérieure (SDE), ainsi que celles ayant trait à l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) et l'Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID).

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en économie ou en statistiques et avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la PEG ou de la dette extérieure.

Langue :

anglais/français

Description du cours : Dispensé en collaboration avec le département des statistiques du FMI, ce cours d'une semaine offre une formation sur la méthode d'établissement et de diffusion des statistiques de la position transfrontalière, y compris la PEG intégrée et les données de position pour mémoire ou supplémentaires (en s'appuyant sur le Manuel de la balance des paiements et des investissements internationaux, sixième édition (MBP6)), sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure, y compris la composition en monnaies, l'échéance résiduelle et le calendrier du service de la dette, sur l'ECIP, y compris les données sectorielles, et sur l'ECID. Le cours sera assuré sous la forme d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions porteront principalement sur des notions générales et des pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettront aux participants de mettre leurs connaissances en application. Les participants auront l'occasion d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et d'améliorer leurs connaissances de l'utilisation analytique des comptes internationaux. Le cours sera dispensé en s'appuyant sur les documents suivants : MBP6, Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2013), Guide ECIP (2010) et Guide ECID (2015).

Statistiques de la dette du secteur public

Dispensé (exercice 2021) :

5, 12, 19 et 26 mars. – 2, 9, 16, 23 et 30 avril. 2021 (anglais)

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Langue :

anglais

Description du cours : Le cours donne un aperçu du cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public (SDSP), tel que présenté dans le document « Statistiques de la dette du secteur public : guide pour les statisticiens et les utilisateurs », dans le contexte du cadre des statistiques de finances publiques, qui est harmonisé avec d'autres cadres de statistiques macroéconomiques. Il traite des notions fondamentales, des définitions, des normes comptables et de la classification des SDSP, ainsi que des principales normes comptables (dont celles concernant l'évaluation et la consolidation) pertinentes pour l'établissement de ces statistiques. Il permet d'aborder les instruments et les institutions recommandés pour l'établissement de SDSP exhaustives et comparables à l'échelle internationale, et traite de la manière d'enregistrer des passifs conditionnels, notamment les garanties de l'État. Il permet en outre d'examiner les effets des SDSP sur certaines thématiques liées à la dette, notamment les prises en charge de la dette, les remises de dette, la rétrocession de prêt, les baux financiers et les sauvetages financiers. Il porte par ailleurs sur des questions importantes relatives à l'établissement des SDSP, comme celle de savoir quelles SDSP établir et diffuser, ainsi que sur les normes et directives du FMI concernant la diffusion de ces statistiques.

Objectifs : L'objectif principal du cours est d'aider les participants à : i) améliorer l'établissement et la diffusion de statistiques sur la dette du secteur public (SPDS) utilisés par les responsables politiques et les décideurs, ainsi que par d'autres utilisateurs, de manière à ce qu'elles soient complètes, opportunes et comparables d'un pays à l'autre ; ii) améliorer les analyses de viabilité de la dette (AVD) ; iii) évaluer le risque et la vulnérabilité budgétaires en amont ; et iv) accroître la transparence et la responsabilisation.

Analyse des politiques budgétaires

Dispensé (exercice 2021) :

8–12 mars. 2021 (anglais/français)

Prévu (exercice 2022) :

18–29 avril. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant mieux comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants devraient avoir suivi des cours de macroéconomie de niveau de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances élémentaires en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d’avoir suivi en intégralité le cours « Programmation et politiques financières (PPF) ».

Description du cours : Ce cours, dispensé par l’Institut pour le développement des capacités, offre un aperçu des notions et techniques permettant d’analyser la manière dont la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. Dispensé sous la forme de travaux pratiques, il s’articule autour des éléments fondamentaux de l’analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Il repose sur des conclusions générales empiriques, des ateliers de travail sur le logiciel Microsoft Excel et des études de cas, et traite de questions particulières présentant un intérêt régional. Il présente un intérêt pour les fonctionnaires qui souhaitent mieux comprendre comment la politique budgétaire influe sur l’économie et mieux maîtriser les outils d’analyse dans ce domaine.

Objectifs : À l’issue de ce cours, les participants pourront : i) utiliser la politique budgétaire pour réaliser les principaux objectifs des autorités, tels que la stabilité macroéconomique, l’équité, l’efficacité et la croissance durable à long terme ; ii) utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l’orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette d’un pays ; et iii) évaluer les principaux éléments de la politique fiscale et de la politique de dépenses publiques.

Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire

Dispensé (exercice 2021) :

22 mars–2 avril. 2021

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire et agents chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomiques ou de la gestion des modèles macroéconomiques.

Prévu (exercice 2022) :

non proposé

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir achevé le cours Politique monétaire (MP) ou le cours en ligne Analyse et prévision modélisée de la politique monétaire (MPAFx). Les participants devraient pouvoir utiliser des logiciels quantitatifs tels que EViews et MATLAB/Octave, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance spécifique.

Langue :

anglais/français

Description du cours : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, donne une formation rigoureuse sur l'utilisation des modèles simples dynamiques néokeynésiens pour réaliser des analyses et des prévisions monétaires. Il met l'accent sur l'analyse des politiques monétaires pour faire face aux déséquilibres et aux chocs macroéconomiques. Il dote les participants des outils nécessaires pour élaborer et/ou développer un modèle de façon à l'adapter à la politique monétaire de leur pays. Des études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) personnaliser un modèle simple d'une économie qui représente le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les chocs auxquels elle risque d'être confrontée ; ii) assimiler et appliquer les instruments utilisés dans les banques centrales modernes pour effectuer une analyse de politique monétaire et des prévisions en se servant d'un petit modèle semi-structurel ; iii) procéder à des prévisions immédiates et à court terme à l'aide de techniques économétriques d'estimation et d'avis d'experts ; iv) utiliser le petit modèle structurel pour formuler des prévisions trimestrielles à moyen terme des principales variables macroéconomiques, par exemple la production, l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change ; v) mettre en évidence les risques que présentent les prévisions de référence et élaborer des prévisions à moyen terme pour les divers scénarios prévoyant que ces risques se matérialiseront ; vi) commencer à construire un modèle simple d'analyse de la politique monétaire à l'aide des données nationales lorsqu'ils rentreront dans leur pays.

Politique et administration fiscales : théorie et pratique

Dispensé (exercice 2021) :

29 mars–9 avril. 2021
(anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires de rang supérieur des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale.

Prévu (exercice 2022)

8-19 nov. 2021

Qualifications requises : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques et maîtriser le logiciel Excel. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

Langue :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés que rencontrent les pouvoirs publics en matière de conception, d'administration et de suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience et à élaborer des stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal, son exécution et son administration. Le cours comprend des exposés et des ateliers, dans le but de : i) donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions ; ii) étudier les problèmes liés à la conception des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple imposition de la consommation et du revenu à assiette large, impôts sur le patrimoine ou régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) examiner les différentes démarches de politique fiscale dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple pays riches en ressources naturelles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière) ; et iv) se pencher l'organisation et les opérations des administrations fiscales, ainsi que la gestion de l'observance fiscale, en s'appuyant sur l'expérience de la région et au-delà.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) résumer les principes clés de conception de la politique fiscale et leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions entre les fonctions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon les contextes économiques (par exemple pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres) ; ii) définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts, exonérations, incitations fiscales, retards de remboursement de crédits d'impôt comme la TVA, restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.) ; iv) comprendre les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à les réduire (réglementations sur les prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.) ; v) décrire et analyser l'organisation et les fonctions essentielles des administrations fiscales modernes, ainsi que les difficultés et les méthodes de gestion de l'observance fiscale ; vi) résumer les approches et les obstacles courants à la réforme des régimes fiscaux, notamment la formulation d'une stratégie de recettes à moyen terme et ; vii) expliquer les nouveaux outils d'évaluation d'un régime fiscal, notamment l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT) le programme d'analyse des écarts à l'intention des administrations des recettes (RA-GAP) l'outil d'évaluation des dépenses fiscales, etc.

Cadre et opérations de politique monétaire

Dispensé (exercice 2021) :

5-16 avril. 2021 (anglais)

Public visé : Fonctionnaires de la banque centrale qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou qui aident à les mettre en œuvre.

Prévu (exercice 2022)

14-25 févr. 2021

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou sociales, ou justifier d'une expérience professionnelle pertinente et être familiarisés avec le logiciel Excel.

Langue :

anglais/français/portugais

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer les objectifs de la politique monétaire ; ii) comprendre les processus qui sous-tendent la formulation de la politique monétaire et d'une stratégie en la matière ; iii) décrire le processus d'exécution de la politique monétaire, y compris les opérations du marché monétaire, les prévisions de liquidité, et les cadres de gestion des liquidités ; et iv) examiner le rôle et la conception des prévisions et de l'analyse dans l'élaboration de la politique monétaire.

Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu

Dispensé (exercice 2021) :

12-16 avril 2021 (anglais/français)

Prévu (exercice 2022)

18-22 oct. 2021

Langue :

français/portugais

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description du cours : Ce cours en ligne animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités et le département de la stratégie, des politiques et des examens, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR) de la Banque mondiale et du FMI. Le CVD PFR a été mis au point par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à faible revenu à atteindre leurs objectifs de développement tout en limitant le risque de surendettement. Ce cours à un module permettra aux participants de se familiariser avec le CVD PFR et, ainsi, d'interpréter ses résultats lorsqu'ils figurent dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI. Le cours présente les étapes du recours au CVD PFR. Premièrement, nous examinons les données requises et les outils de réalisme permettant d'évaluer la plausibilité des prévisions macroéconomiques. Ensuite, le cours aborde la manière dont le CVD PFR calcule la capacité d'endettement d'un pays, qui est utilisée pour déterminer les seuils des indicateurs de la charge de la dette. Lorsqu'un indicateur de la charge de la dette dépasse son seuil, que ce soit dans le scénario de référence ou dans celui du test de résistance, il y a risque de surendettement. Pour finir, le cours examine la manière dont des éléments d'appréciation peuvent être utilisés pour aboutir à la note finale du risque.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les besoins de données pour le modèle CVD PFR ; ii) définir les étapes de la notation du risque des pays à faible revenu ; iii) comprendre les outils de réalisme du CVD PFR ; iv) interpréter les scénarios de tests de résistance du CVD PFR ; v) comprendre comment le CVD PFR calcule les seuils des indicateurs de la charge de la dette ; vi) comprendre les notes de risque issues du CVD PFR ; vii) interpréter les résultats de l'analyse de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, tels que présentés dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI.

Politique de change (ERP)

Dispensé (exercice 2021) :

12-23 avril. 2021 (anglais/français)

Prévu (exercice 2022)

14-25 mars. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l'analyse des taux de change et de la politique de change.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Avant de commencer ce cours, il est recommandé d'avoir suivi soit le cours Programmation et politiques financières (FPP), soit le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS). Les participants devraient également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, offre un aperçu global de la politique de change et de l'analyse des taux de change. La première partie du cours présente les principaux concepts et définitions utilisés dans l'analyse des taux de change, dont le désalignement du taux de change ; explique comment une évolution du taux de change réel peut influencer sur l'ajustement extérieur et la croissance ; présente les méthodes permettant d'estimer le taux de change réel d'équilibre et explique l'approche du solde extérieur du FMI (EBA) pour mesurer le degré de désalignement du taux de change réel ; et traite également de différents aspects des interventions sur les marchés des changes : objectifs, modalités, efficacité, modes d'évaluation de l'adéquation des réserves et gestion des réserves de change et gestion de ces dernières. Dans une deuxième partie, le cours porte sur les compromis de politique macroéconomique dans différents régimes de change, le choix du régime de change et les principales difficultés de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents, telles que l'utilisation de régimes hybrides, la sortie contrainte ou non des régimes de change fixes et les motifs de la « peur du flottement ». Le cours se termine par une analyse des crises de change, des politiques macroéconomiques permettant de les prévenir et des outils analytiques pour pouvoir les anticiper.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs de l'adéquation des réserves, classiques et nouveaux ; ii) évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions ; iii) mesurer le désalignement du taux de change à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI ; iv) créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales ; v) estimer le degré de probabilité d'une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel ; vi) adapter les modèles et les techniques enseignés dans ce cours (méthode d'évaluation du solde extérieur, paramètres d'adéquation des réserves, systèmes d'alerte avancée, etc.) aux données du pays considéré et utiliser ceux qui se révèlent pertinents pour l'analyse des politiques publiques ; vii) décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur ce choix ; viii) mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises monétaires ; et ix) définir les politiques publiques à même de les prévenir.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (ECB)

Dispensé (exercice 2021) :

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

12-23 avril. 2021 (anglais/français)

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Prévu (exercice 2022)

31 janv. — 11 févr. 2022

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle microprudentiel et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Langue :

anglais/français/portugais

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Prévision immédiate du PIB en Afrique subsaharienne

Dispensé (exercice 2021) :

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

26-30 avril. 2021
(anglais/français)

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Prévu (exercice 2022)

18-22 avril. 2022

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle microprudentiel et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Langue :

anglais/français/portugais

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Enregistrement des mesures liées à la COVID-19 dans les statistiques de finances publiques

Dispensé (exercice 2021) :

26-30 avril. 2021

Prévu (exercice 2022)

non proposé

Langue :

Français

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de finances publiques (SFP) et des statistiques de la dette du secteur public (SDSP)

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, proposé par le département des statistiques du FMI, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP) et des statistiques de la dette du secteur public (SDSP), tel que présenté dans le Manuel de statistiques de finances publiques 2014 du FMI (MSFP 2014) et dans l'ouvrage Statistiques de la dette du secteur public : guide pour les statisticiens et les utilisateurs ; ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Le cours se fonde sur les notes suivantes du FMI de la série spéciale consacrée à la COVID-19 : comment enregistrer les interventions des administrations publiques dans les statistiques de finances publiques ; comment enregistrer l'allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes dans les statistiques macroéconomiques ; comment enregistrer la réorganisation de la dette dans les statistiques de finances publiques — Initiative de suspension du service de la dette, afin d'illustrer, au moyen de cas pratiques, comment inscrire les interventions liées à la COVID-19 dans les SFP et SDSP.

Objectifs du cours : À l'issue du cours, les participants devraient être en mesure de mieux comprendre comment le déficit et la dette publics sont touchés par les différentes interventions budgétaires des pouvoirs publics visant à soutenir les entreprises et les ménages : i) afin de pouvoir mesurer le déficit avec précision, en faisant la distinction entre les interventions publiques pour lesquelles l'État a fourni des fonds et peut raisonnablement espérer un rendement du marché sur ses investissements ou ses prêts (transactions financières, qui n'ont pas d'incidence sur le déficit), et celles pour lesquelles l'État a dépensé les fonds en biens et services ou fourni les fonds sans aucune attente de rendement (transactions non financières, qui ont une incidence sur le déficit) ; et ii) de mesurer la dette avec précision, en faisant la distinction entre les interventions publiques qui ont une incidence directe sur l'encours de la dette publique et celles qui n'en ont pas.

Prévision et analyse macroéconomiques

Prévu (exercice 2022)

17 mai -28 mars. 2021 (anglais/
français)

1-12 nov. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires chargés d'élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l'analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder des connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions et les analyses par les banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les fondements d'un certain nombre de spécifications de modèles, ii) utiliser le logiciel EViews pour appliquer des techniques de modélisation à des données nationales et reproduire les résultats d'une série de publications importantes ; iii) appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales dans la région des participants afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique et, iv) appliquer les outils appropriés du logiciel d'économétrie EViews à leur travail ou leurs recherches sur leur pays ou sur d'autres pays.

Statistiques de la dette extérieure

Prévu (exercice 2022)

16-29 août. 2021

Langue :
Français

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure et/ou de la position extérieure globale (PEG).

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une notion de base des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la dette extérieure ou de la PEG.

Description du cours : Ce cours, assuré par le département des statistiques, vise à permettre aux participants de maîtriser les normes internationales d'établissement des statistiques de la dette extérieure, qui figurent dans le guide de 2014 intitulé Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide SDE). Il donne aussi des conseils pratiques sur les sources de données, les techniques d'établissement des statistiques de dette extérieure et l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comporte une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants : évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE ; mise en œuvre du Guide SDE de 2013 et comment assurer la cohérence et la comparabilité entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celles de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la comptabilité nationale ; systèmes de gestion de la dette et des conseils pratiques sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure pour les secteurs public et privé ; validation de données et évaluation de la qualité des statistiques de dette extérieure à l'aide du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les statistiques de dette extérieure ; ainsi que diffusion des données et exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) décrire les événements récents qui influent sur les statistiques de dette extérieure ; ii) appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le Guide SDE de 2013 ; iii) recenser les lacunes de données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des statistiques de dette extérieure ; et iv) décrire les liens entre les statistiques de dette extérieure et d'autres ensembles de données macroéconomiques. Décrire les usages des SDE aux fins de l'analyse.

Aspects macroéconomiques des Pandémies dans les PFR et les PE

Prévu (exercice 2022)

24-26 aout. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Il est également recommandé de maîtriser le logiciel MATLAB. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières ainsi que les cours Diagnostics macroéconomiques, et il est par ailleurs souhaitable qu'ils aient suivi les cours sur le modèle DSGE, les cours sur la politique monétaire ou les cours sur l'analyse et la prévision de la politique monétaire.

Description du cours : Ce cours portera sur les modèles épidémiologiques de base et les modèles macroéconomiques des épidémies. Il abordera le rôle du dépistage et de la mise en quarantaine, les effets des interventions non pharmaceutiques (par exemple, la distanciation sociale), ainsi que les politiques budgétaires et monétaires mises en œuvre durant les pandémies. Des ateliers pratiques présenteront des outils quantitatifs et des applications sur les épidémies, la politique budgétaire et la politique monétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) utiliser des outils et des modèles quantitatifs pour évaluer les effets des pandémies sur la macroéconomie ; et ii) analyser l'efficacité des politiques pour riposter aux pandémies.

Comptes nationaux

Prévu (exercice 2022)

13-17 sept. 2021

Langue :
anglais

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008). Le cours inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du SCN 2008 et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le but principal de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volume, en suivant l'approche de la production et des dépenses, en vue d'améliorer l'élaboration de la politique économique et la surveillance. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le cadre du SCN 2008. Il aborde les principaux concepts relatifs aux transactions, aux autres flux économiques, aux stocks, aux unités institutionnelles, aux classifications et aux principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux exposés et ateliers comprennent : i) séances sur le compte de production, couvrant la définition et les mesures de production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée, les questions de valorisation et le traitement des secteurs particuliers ; ii) données sources et problématique de l'établissement du PIB en suivant les approches production et dépenses ; iii) déflateurs et calcul des mesures de PIB en volume ; et iv) questions particulières liées aux opérations en biens et services, y compris la structure de ressources et emplois, l'ajustement de la valeur des stocks, la consommation de capital fixe, l'économie invisible et informelle, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'économie numérique. Le cours insiste également sur le partage d'expériences nationales entre les participants.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) comprendre les principaux concepts et définitions du SCN 2008 ; ii) décrire la compilation du PIB en suivant les approches production, dépenses et revenu ; iii) traiter de l'importance des mesures de prix et de volume dans les comptes nationaux ; et iv) expliquer la valeur de statistiques de comptabilité nationale de qualité aux responsables politiques et aux décideurs.

Développement financier et inclusion financière

Prévu (exercice 2022)

8-12 nov. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (DFIFx).

Description du cours : Ce cours offert par l'Institut pour le développement des capacités explique la pertinence macroéconomique, du développement et de l'inclusion financière. Il commence par donner une analyse qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications théoriques et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des politiques visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et limiter ses effets éventuellement déstabilisants (politiques visant à mettre en valeur le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats ayant porté pendant de nombreuses années sur le concept et les indicateurs de profondeur financière. Ce cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard ; ii) déterminer les lacunes des divers indicateurs et reconnaître la nécessité éventuelle de recueillir des données microéconomiques plus détaillées ; iii) utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière ; iv) évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels ; et v) élaborer une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

Aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes

Prévu (exercice 2022)

17-28 janv. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de divers organismes travaillant sur les question de genre tels que les services de coordination de la politique en matière d'égalité des sexes, les ministères des Finances, les ministères des Femmes et les ministères d'exécution.

Qualifications requises : Diplôme en sciences économiques ou politiques

Description du cours : Cours dispensé en collaboration avec ONU Femmes qui vise à présenter différents sujets relatifs aux aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes tels que les politiques économiques favorables à l'égalité des sexes, la budgétisation sensible au genre, les inégalités et la pauvreté parmi les hommes et les femmes ainsi que les problèmes liés au chômage.

Objectifs du cours : Ce cours vise à permettre aux pays de i) se familiariser avec les aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes et les politiques en la matière ; ii) mieux comprendre les pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes et leur intégration dans le cycle de GFP ; iii) présenter les questions liées au genre telles que le chômage et la protection sociale, les pratiques favorables à l'égalité entre les sexes, l'inégalité des revenus et ses liens avec la pauvreté, le genre, le commerce et les chaînes de valeur; iv) entamer un dialogue entre les pays participants sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques en matière d'égalité femmes–hommes, en vue d'en tirer des enseignements et d'en améliorer les résultats et ; v) jeter les bases d'une assistance technique plus ciblée à l'échelle nationale, notamment en informant les participants sur les possibilités de renforcement des capacités.

Viabilité de la dette et restructuration de la dette

Prévu (exercice 2022)

31 jan -4 fév. 2021

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et autres organismes publics intéressés impliqués dans la surveillance et la gestion de la dette souveraine.

Qualifications requises : Connaissance des questions liées à la surveillance et à la gestion de la dette souveraine. Un diplôme en sciences économiques, en finance, en administration publique ou en droit est souhaitable.

Description du cours : Le but de cours est de présenter aux participants i) les outils d'analyse de viabilité de la dette ; ii) les pratiques en matière de gestion de la dette souveraine ; iii) les principes et dispositifs de restructuration de la dette souveraine ; et iv) le rôle et le mandat du FMI en matière de restructuration de la dette souveraine. Le cours abordera également l'architecture internationale pour la résolution de la dette souveraine, y compris les outils contractuels disponibles pour faciliter une restructuration de la dette souveraine et les forums pour restructurer les créances du secteur public, tels que le cadre commun du G20 pour la restructuration de la dette.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) présenter les démarches théoriques et empiriques de l'analyse de la viabilité de la dette souveraine (CVD PFR et AVD PAM) et illustrer ces approches par des études de cas pratiques, notamment dans un contexte de crise. Cela comprendra des présentations sur les méthodes du FMI pour classer les pays en fonction du risque de surendettement et évaluer la viabilité de leur dette ; ii) expliquer quelles mesures les pays peuvent prendre pour atténuer les risques pesant sur le portefeuille de la dette grâce à de bonnes pratiques de gestion de la dette. Cela inclut le rôle que joue une stratégie prospective de gestion de la dette, les relations avec les investisseurs, la transparence de la dette ainsi que l'utilisation d'opérations de gestion des passifs comme partie intégrante de la gestion de la dette ; iii) améliorer la compréhension du processus de restructuration de la dette souveraine et des principales décisions stratégiques en la matière, en tenant notamment compte du poids croissant des nouveaux créanciers sur les cadres de restructuration de la dette. Le cours abordera les difficultés liées aux restructurations de la dette, notamment a) l'incertitude qui entoure toute évaluation de la viabilité de la dette, b) l'hétérogénéité des créanciers et des instruments de dette, et c) les répercussions de la restructuration de la dette, telles qu'un changement de perception du marché et l'accès futur au marché ; iv) expliquer les politiques du FMI et son rôle dans la restructuration de la dette souveraine. Le cours examinera comment les politiques du FMI se conjuguent au processus de restructuration, notamment par le biais des paramètres du programme ; et v) encourager l'apprentissage par les pairs.

Aspects macroéconomiques du changement climatique

Prévu (exercice 2022)

7-18 fév. 2022

Langue :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (PPF) ainsi que les cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

Description du cours : Ce cours fournira aux participants des modèles et des outils analytiques en usage ou développés au FMI pour étudier les effets du changement climatique sur la macroéconomie et évaluer les politiques économiques pour faire face au changement climatique. Il vise à développer les capacités des fonctionnaires d'Afrique sub-saharienne à évaluer : i) les effets du changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) l'efficacité des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) maîtriser l'utilisation des modèles et des outils pour évaluer les effets du changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) examiner et évaluer différentes politiques d'adaptation et d'atténuation.

Séminaire sur les sauvegardes pour la région Afrique

Prévu (exercice 2022)

14-18 fév. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, ou hauts fonctionnaires de banques centrales responsables de la comptabilité, des rapports financiers, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

Qualifications requises : Diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description du cours : Conçu pour permettre aux fonctionnaires des banques centrales de se familiariser de façon interactive avec la méthodologie d'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met un accent particulier sur la gouvernance des banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la reddition de comptes pour améliorer les dispositifs de sauvegarde financière. Il offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent partager leur expérience du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance et de la gestion des nouveaux problèmes auxquels ils sont confrontés. Il conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, notamment les mécanismes d'audit externe et interne, l'information financière, le système de contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI. En outre, le cours passe en revue les principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs à la banque centrale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegardes et de gouvernance de la banque centrale de leur pays ; ii) déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières ; iii) utiliser les principales pratiques des banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, de responsabilisation et de transparence de la banque centrale ; iv) décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.

Questions générales relatives à la réglementation et à la supervision des Fintech

Prévu (exercice 2022)

7-11 mars. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, explique certaines questions liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières. Il aborde l'évolution récente des normes internationales pertinentes, ainsi que d'autres meilleures pratiques internationales. Les exposés s'appuient également sur des études de cas pour optimiser l'efficacité du cours. Les participants sont invités (et devraient être préparés) à partager leur propre expérience et leurs vues sur le sujet.

Qualifications requises : Fonctionnaires des organismes de réglementation financière et contrôleurs financiers chargés de suivre, de réglementer et de contrôler les activités et les entités du domaine des technologies financières.

Description du cours : Les participants devraient posséder une expérience de la réglementation et du contrôle dans au moins une branche d'activité du secteur financier (par exemple : banques, opérateurs sur titres ou compagnies d'assurances).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) suivre l'évolution des technologies financières dans leur propre pays et à l'étranger ; et ii) constater et gérer les difficultés liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières.

Monnaie numérique des banques centrales : examen approfondi

Prévu (exercice 2022)

14-16 mar. 2022

Langue :
anglais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services de la politique des systèmes de paiement, de surveillance/contrôle ou d'opérations de la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, vise à fournir un cadre pour évaluer les avantages et les inconvénients liés à l'émission de monnaies numériques par les banques centrales ainsi que les différentes possibilités qui existent pour la création de ce type de monnaie. Ce cours se concentre sur les processus de prise de décision et de gestion de projet de haut niveau dans le domaine des monnaies numériques de banque centrale. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exposés portent principalement sur le processus de prise de décision concernant les monnaies numériques de banque centrale. La prise de décision doit être envisagée comme un processus dynamique et itératif avec de multiples boucles de rétroaction pour évaluer progressivement la pertinence d'une monnaie numérique de banque centrale. Les exercices d'auto-évaluation sont basés sur des procédures systématiques et couvrent les différentes utilisations, les points épineux, les exigences, les solutions, la faisabilité, la validation de principe et les pilotes. Après avoir acquis les bases du processus de prise de décision, les participants mettent leurs connaissances en pratique dans un pays hypothétique pour bien cerner le problème à résoudre et examiner l'ensemble des solutions possibles. Après avoir réalisé l'auto-évaluation pratique, les participants analysent les résultats obtenus lors de présentations de groupe et de comptes-rendus. (Note : le cours peut faire l'objet de modifications ultérieures pour tenir compte des spécificités de l'enseignement à distance).

Objectifs du cours : Examiner la possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale de détail et, le cas échéant, intégrer des caractéristiques qui soutiennent les objectifs stratégiques des pouvoirs publics et qui garantissent un système de paiement efficace, résilient et compétitif.

Approche bilancielle

Prévu (exercice 2022)

14-18 mars. 2022

Langue :
anglais

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des finances et d'autres agences chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques et des statistiques du secteur extérieur, ou bien de la supervision des analyses macrofinancières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Le département des statistiques du FMI a élaboré un outil convivial permettant de combiner automatiquement les données qui lui sont communiquées sur la monnaie, les administrations et la balance des paiements afin de créer une répartition des créances et des passifs suivant le format « de qui à qui ». Une fois que la matrice sera générée, les fonctionnaires des pays pourront se servir de l'analyse bilancielle pour étudier l'ensemble des liens du bilan et détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine. Il s'agit d'un outil extrêmement utile à l'analyse macrofinancière.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir utiliser les informations de la matrice de l'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et des risques de choc tels que des sorties soudaines de capitaux ou des fortes dépréciations du taux de change. Réexaminer les données source utilisées pour établir la matrice de l'analyse bilancielle et déceler de graves lacunes de données pour le pays en question.

Restructuration et résolution des banques

Prévu (exercice 2022)

14-25 mars. 2022

Langue :
anglais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finance ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience en matière de contrôle et résolution des banques (enjeux ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

Description du cours : Ce cours à distance d'une semaine, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde notamment les thèmes suivants : recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance) ; préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières du Conseil de stabilité financière ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants ; gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et à rétablir la confiance du public (aide d'urgence en liquidités, garanties d'actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités) ; restructuration et résolution bancaires : mesures d'intervention rapide ; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes ; liquidation des banques non viables ; options de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions d'importance systémique ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres ; gouvernance du processus de restructuration ; gestion des actifs compromis : politiques de contrôle et stratégies visant à réduire les prêts improductifs ; rôle des sociétés de gestion d'actifs.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion, ii) reconnaître les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations ; iii) évaluer le cadre de résolution bancaire national par rapport aux bonnes pratiques internationales ; et iv) élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d'importance systémique. Définir et comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

Infrastructures du marché financier : principes et pratiques d'élaboration

Prévu (exercice 2022)

25-29 avril. 2022

Langue :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services de la politique des systèmes de paiement, de surveillance/contrôle ou d'opérations de la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder une expérience dans le domaine des opérations et/ou de la surveillance des infrastructures des marchés financiers, telles que les systèmes de paiement, les systèmes de règlement de titres et les dépositaires centraux de titres.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, porte principalement sur les Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, qui visent à renforcer la sécurité et l'efficacité des dispositifs de paiement, de compensation, de règlement et d'enregistrement et, plus généralement, à atténuer les risques systémiques et à favoriser la transparence et la stabilité financière. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas, exercices d'auto-évaluation et discussions de groupe. Les conférences portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités des autorités en vertu des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les questions émergentes relatives à la cyber-résilience, à la technologie du grand livre distribué, aux accords sur les monnaies stables et aux innovations numériques. Des études de cas courtes et des sondages sur les niveaux de conformité des infrastructures des marchés financiers et sur les responsabilités des autorités seront menés après chaque conférence pour que les participants puissent approfondir leur compréhension des normes en vigueur. Ces études de cas et exercices d'auto-évaluation seraient fondés sur des principes et responsabilités ciblés, et les participants seraient appelés à échanger leurs points de vue au cours des sessions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) établir le niveau de maîtrise requis des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers ; ii) mettre en application l'expérience pratique au moyen d'auto-évaluations des infrastructures des marchés financiers sur la base des normes internationales en vigueur ; iii) recenser les préoccupations, les lacunes ou les insuffisances en matière de conformité, ainsi que les actions recommandées ; et iv) être au fait des évolutions récentes, notamment en matière de cyber-risque, de technologies à registres distribués, d'accords sur les monnaies stables, et de leurs effets sur les infrastructures des marchés financiers, la réglementation et la stabilité financière.

Analyse modélisée des inégalités

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères des Finances, des banques centrales et d'autres organismes publics intéressés.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours permettra aux participants de se familiariser avec des outils de pointe utilisés ou mis au point au FMI et vise à renforcer la capacité des fonctionnaires des pays d'Afrique subsaharienne à évaluer : i) les effets de la COVID-19 sur la production et la distribution des revenus ; et ii) l'efficacité des mesures visant à atténuer ces effets.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) offrir un éventail d'outils utiles pour évaluer les répercussions de la crise actuelle et favoriser la compréhension des méthodes utilisées par le FMI et d'autres organismes pour procéder à cette évaluation ; ii) favoriser la collaboration entre les autorités nationales et les équipes du FMI en ce qui concerne les évaluations macroéconomiques et distributives ; et iii) encourager l'apprentissage technique entre pairs sur les différentes méthodes d'évaluation et encourager la collaboration entre les pays membres de l'IFA.

Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (RBR)

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, du Trésor, des organismes de gestion de la dette, des ministères de l'économie, des autorités comptables ou des cellules de planification financière des ministères compétents.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience solide de la politique budgétaire, de la macroéconomie, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion de trésorerie ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine le rôle des institutions budgétaires dans la détermination et la gestion des risques budgétaires. Il traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre le type et l'ampleur des risques auxquels ils sont confrontés, ainsi que la probabilité qu'ils surviennent. Il examine comment les pouvoirs publics peuvent adopter les dispositifs institutionnels nécessaires pour atténuer bon nombre des risques. Par ailleurs, il montre dans quelle mesure il est possible de promouvoir la transparence budgétaire en déterminant et en quantifiant les risques. Le cours abordera les normes et les outils du département des finances publiques afférents aux institutions budgétaires et à la gestion des risques budgétaires, notamment le *Code de transparence des finances publiques*, l'Évaluation de la transparence des finances publiques, l'Évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP), le Modèle d'évaluation des risques budgétaires liés aux PPP (P-FRAM) et les tests de résistance budgétaire, ainsi que les travaux du FMI portant sur la détection, l'analyse et la gestion des risques budgétaires, dans le document *Analyzing and Managing Fiscal Risks*.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) décrire, expliquer et illustrer les principaux risques budgétaires et engagements conditionnels liés à la formulation des politiques budgétaires ; ii) décrire le rôle des principales institutions budgétaires dans la gestion des risques budgétaires ; iii) cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté ; iv) hiérarchiser et évaluer l'importance de chaque type de risque budgétaire ; v) calculer l'impact des principaux risques macroéconomiques et des autres risques budgétaires ; et vi) établir un rapport sur les principaux risques budgétaires.

Gouvernance et corruption

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Cadres qualifiés de niveau intermédiaire à supérieur ayant plusieurs années d'expérience dans l'élaboration de politiques ou dans la lutte contre la vulnérabilité à la corruption dans le cycle de gestion des finances publiques.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances.

Description du cours : La formation présentera une feuille de route détaillée permettant de repérer et traiter les facteurs de vulnérabilité à la corruption dans le cycle de la gestion des finances publiques (y compris les systèmes et les processus de gestion des recettes et des dépenses), ainsi que des indicateurs et des signaux d'alarme pour alerter les décideurs et les organismes de surveillance des difficultés et des faiblesses éventuelles, et les répercussions de cette vulnérabilité sur le plan macrobudgétaire.

Objectifs du cours : La formation donnera un aperçu des mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux afin de soutenir la détection, la localisation, la confiscation et la restitution, le cas échéant, du produit de la corruption, et traite des mécanismes de coopération internationale conçus pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites.

Stratégies de recettes à moyen terme (SRMT) en faveur du redressement et des objectifs fixés

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Ministres des Finances et responsables des administrations fiscales et hauts fonctionnaires de ces organismes.

Qualifications requises : Pas de qualifications spécifiques

Description du cours : Ces ateliers sont organisés conjointement par des partenaires régionaux : Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) pour l'atelier Afrique et la Banque asiatique de développement pour les deux ateliers Asie. Le programme des ateliers comprend deux séances d'introduction par les partenaires de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales (ses partenaires sont le FMI, l'OCDE, l'ONU et la Banque mondiale) et six débats réunissant des représentants des ministères des Finances et des administrations fiscales, des co-organisateurs, des universitaires et des groupes de réflexion, des partenaires de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales et des organismes bilatéraux offrant une aide au renforcement des capacités. Les séances suivent les quatre composantes interdépendantes de l'approche SRMT : i) établir un large consensus dans le pays pour des objectifs de recettes à moyen terme afin de financer les dépenses publiques nécessaires au développement durable (le premier jour) ; ii) élaborer une réforme complète du système fiscal portant sur la politique, l'administration et le cadre juridique fiscal afin d'atteindre ces objectifs ; iii) obtenir l'engagement des pouvoirs publics à appuyer la formulation de la SMRT de manière constante et durable et ensuite à mettre en œuvre cette stratégie durant plusieurs années ; et iv) obtenir les ressources adéquates, à l'échelle nationale et de la part des partenaires au développement des capacités et des donateurs, pour soutenir la mise en œuvre de la SRMT (les composantes [2] — [4] sont abordées le deuxième jour).

Objectifs du cours : Permettre aux pays de mieux comprendre le rôle que les stratégies de recettes à moyen terme (SRMT) peuvent jouer dans la réforme de leurs systèmes fiscaux pour atteindre les cibles de recettes et réaliser leurs objectifs stratégiques par l'échange d'expériences avec d'autres pays (certains ont déjà lancé le processus SRMT, d'autres non) et avec les fournisseurs d'aide au renforcement des capacités, y compris les donateurs bilatéraux, les organisations fiscales régionales et les partenaires de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales. En outre, pour votre information, un projet a été ajouté dans CDMaP (voir ci-dessous), je demanderai à Kanand s'il peut pourquoi et voir s'il devrait être supprimé.

Cadres juridiques de la surveillance et de la résolution bancaires

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finance ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience en matière de contrôle et résolution des banques (enjeux ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

Description du cours : Offre une vue d'ensemble des questions théoriques et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde notamment les thèmes suivants : recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance) ; préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières du Conseil de stabilité financière ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants ; gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et à rétablir la confiance du public (aide d'urgence en liquidités, garanties d'actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités) ; restructuration et résolution bancaires : mesures d'intervention rapide ; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes ; liquidation des banques non viables ; options de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions d'importance systémique ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres ; gouvernance du processus de restructuration ; gestion des actifs compromis : politiques de contrôle et stratégies visant à réduire les prêts improductifs ; rôle des sociétés de gestion d'actifs.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion, ii) reconnaître les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations ; iii) évaluer le cadre de résolution bancaire national par rapport aux bonnes pratiques internationales ; iv) élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d'importance systémique ; et v) définir et comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

Gestion du risque de dette souveraine

Prévu (exercice 2022)

A définir

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des services de gestion de la dette, des banques centrales et autres fonctionnaires chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques en matière de surveillance et de gestion des passifs souverains, de la dette ainsi que de l'évolution et du fonctionnement des marchés intérieurs des titres d'endettement.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Il est souhaitable que les participants aient un bagage en comptabilité et en finance et qu'ils soient familiarisés avec les analyses de viabilité de la dette, la gestion de la dette et les opérations du marché obligataire.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, se propose de mieux faire comprendre aux participants les grands enjeux politiques et opérationnels inhérents à la gestion du risque de portefeuille souverain, les techniques utilisées dans les opérations de gestion active de la dette et le développement du marché obligataire, et l'accès durable aux marchés de capitaux. Il met l'accent sur la mesure du risque d'un portefeuille de dette obligataire dans le contexte d'un bilan souverain global (actifs et passifs). Le cours accorde une importance particulière aux enseignements de la crise financière et économique mondiale pour la gestion du risque souverain, de la dette publique, de l'interface avec les marchés de capitaux et de la stabilité financière.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les composantes d'un cadre de gestion des passifs souverains, y compris les objectifs, l'identification des risques et les critères de responsabilisation ; ii) maîtriser les bons principes de réalisation de tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine ; iii) évaluer les principaux risques de portefeuille, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement ; iv) décrire les aspects techniques et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme ; et v) élaborer des stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre gestion de la dette et analyse de viabilité de la dette.

Indice des prix à la consommation

Prévu (exercice 2022)

Public visé : Fonctionnaires de l'organisme chargé des statistiques

A définir

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : L'objectif de ce séminaire est d'approfondir les connaissances des participants sur les données sources et les méthodes d'établissement de l'indice des prix à la consommation. L'accent sera mis sur la mise au point des enquêtes sur les données de base (c'est-à-dire l'enquête sur le budget des ménages) ainsi que sur l'analyse des résultats qui en sont tirés afin de mettre à jour le panier et les pondérations de l'IPC.

Objectifs du cours : Ce séminaire de cinq jours se concentrera sur les questions et difficultés spécifiques recensés par les participants et sur la mise en œuvre tant des normes internationales que des meilleures pratiques relatives à l'établissement de cet indice des prix. Les participants seront invités à dresser une liste des questions, sujets et problèmes spécifiques à aborder pendant le séminaire.

Il examinera les thèmes suivants : i) questions générales relatives à l'IPC ; ii) participation à l'élaboration des enquêtes sur les données sources ainsi qu'à l'analyse des résultats qui en sont tirés ; iii) calcul de la répartition des dépenses ; et iv) questions relatives à l'élaboration/mise à jour des pondérations et du panier, à la sélection des échantillons, aux questions d'ajustement de la qualité, gestion des articles dont le prix est difficile à fixer et des imputations pour les prix manquants.
